

GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Aménagement, Géographie

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Présentation

Le Master « Gestion des territoires et développement local » (GTDL) dispense une formation pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales. Il vise un équilibre entre les apports théoriques de la recherche et les résultats des expériences professionnelles.

Les objectifs de ce Master sont d'apporter les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'élaboration et à la conduite de projets de développement territorial. Pour les étudiants qui visent une poursuite d'études en doctorat, ce master permet également de développer leurs capacités à construire un cadre d'analyse et une problématique de thèse.

Il s'adresse à des étudiants d'origines disciplinaires variées et forme aux métiers du développement local, de la formation ou de la recherche :

- dans les territoires ruraux pour les parcours portés par l'UT2J et l'ENSFEA,
- dans les villes petites et moyennes ainsi que dans les domaines de l'environnement et des TIC pour les parcours portés par l'INUC.

ÉTABLISSEMENT

Mentions co-accréditées

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Foix
Albi

CONTACT

Savoir-faire et compétences

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes et de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Parcours

- MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES mention Gestion des Territoires et Développement Local
- Master Territoires Ruraux - Recherche et Développement
- Master Territoires Ruraux - Ingénierie du développement